



Guide des produits et services résidentiels

Vous avez bâti votre réputation, on la protège.

Depuis plus de 30 ans, l'ACQ Résidentiel est à vos côtés pour soutenir les entrepreneurs du secteur résidentiel québécois. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos projets de construction, de rénovation ou de développement locatif, afin que vous puissiez vous concentrer sur ce que vous faites de mieux: bâtir avec fierté et satisfaire pleinement votre clientèle.



Notre crédibilité repose sur des liens solides avec nos partenaires, clients, institutions financières et instances gouvernementales. Cette reconnaissance nous permet de vous offrir un appui concret, afin que vous puissiez vous concentrer pleinement sur votre expertise: construire, rénover et livrer des ouvrages à la hauteur des attentes les plus élevées.

Que ce soit avec nos plans de garantie, nos solutions de cautionnement, nos services de conciliation ou nos conseils techniques, nous sommes là à chaque étape pour vous épauler. Travailler avec nous, c'est choisir un allié de confiance qui communique un message clair quant à la rigueur de votre démarche. Vous nous faites un devoir de mener chaque projet à terme en respectant les plus hauts standards de qualité et nous voulons le dire sans détour: vous construisez dans les règles de l'art, et on le garantit!

David Martellino

Directeur général de l'ACQ Résidentiel



Excellence, innovation et mieux-être
PCE 2024



Excellence en gestion d'entreprise
PPQ 2023



Excellence en gouvernance
ICO 2023

30 ans
d'expertise

+ 6 000

projets enregistrés

+ 28 000

suivis techniques
réalisés

100 %

des projets couverts
sont inspectés

Nos garanties

**Des solutions
pour tous vos projets**



RÉDUIRE VOS RISQUES FINANCIERS. Simplifier vos opérations.

UNE COUVERTURE COMPLÈTE
AU MEILLEUR PRIX DU MARCHÉ!



UNE SOLUTION qui vous permet de voir plus grand.

ACCÉDEZ À UN RÉSEAU
DE CONSEILLERS TECHNIQUES
ET D'EXPERTS EN BÂTIMENT.

GARANTIE QUALITÉ CONDO



La garantie Qualité Condo a été développée afin d'offrir aux promoteurs une solution intégrée qui libère des liquidités, réduit les risques d'erreurs majeures et prend en charge vos relations après-vente, vous permettant ainsi de vous concentrer sur ce que vous savez le mieux faire, bâtir.

Vos acomptes protégés et accessibles

En accédant à 100 % des acomptes dès la mise en marché de votre projet, nous vous permettons de financer vos travaux à votre rythme et de développer vos projets à votre façon, sans attendre la livraison.

Avantages membre

- **Aucun frais d'étude** de dossier pour les membres ACQ
- **Nous payons les frais de votre prochaine année d'adhésion** pour les projets de plus de 25 000 \$



GARANTIE QUALITÉ RÉNOVATION



La garantie Qualité Rénovation a été développée afin d'offrir aux entrepreneurs une solution intégrée qui réduit les risques d'erreurs coûteuses, renforce votre image de fiabilité et de professionnalisme, vous offre une visibilité et prend en charge vos relations après-vente, vous permettant ainsi de vous concentrer sur ce que vous savez le mieux faire, rénover.

Avantage membre

- **Vous obtenez un rabais membre de 200 \$** sur le prix de l'inspection additionnelle



LÉGENDE



Bâtiment
d'envergure



Bâtiment assujetti
à la GCR



Sous-traitant
résidentiel



Travaux
de rénovation



Marché de
la revente



GARANTIE QUALITÉ MULTILOGEMENTS



La garantie Qualité Multilogements, conçue spécifiquement pour les projets de construction de condos locatifs ou d'appartements, est une solution idéale pour les OBNL, les coopératives d'habitation ou l'OMH.

Avantages membre

- **Aucun frais d'étude** de dossier pour les membres ACQ
- **Nous payons les frais de votre prochaine année d'adhésion** pour les projets de plus de 25 000 \$



RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

PROTECTION VICES CACHÉS



Les vendeurs et acheteurs profitent d'une protection financière jusqu'à 100 000 \$ selon le type de bâtiment et d'un service d'accompagnement en cas de découverte de vices cachés pour une période de 3 ans suivant la transaction immobilière.

Avantage membre

- **Rabais de 125 \$ aux propriétaires** d'entreprises membres ACQ



GARANTIE QUALITÉ UNITÉ EN INVENTAIRE



Cette garantie est offerte à tous les entrepreneurs qui souhaitent protéger les acheteurs d'une unité d'habitation d'un bâtiment qui n'est plus protégée par les termes du plan de garantie obligatoire GCR après le délai de 2 ans de la fin des travaux.

Avantage membre

- **Rabais de 200 \$ sur l'inspection** pour les membres ACQ





ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC



**Rejoignez le réseau
ET DEVENEZ MEMBRE ACQ**

Nos services

**Leader de la qualité
en habitation au Québec**

CAUTIONNEMENT GCR



Respectez vos obligations financières envers GCR sans mettre à risque vos proches ou vos actifs personnels !

Avantage membre

- **Aucun frais d'étude** de dossier pour les membres ACQ.
- L'ACQ Résidentiel vous offre une solution de cautionnement simple et rapide à partir **d'un taux annuel aussi bas que 2%*** de la valeur de la caution exigée par GCR.

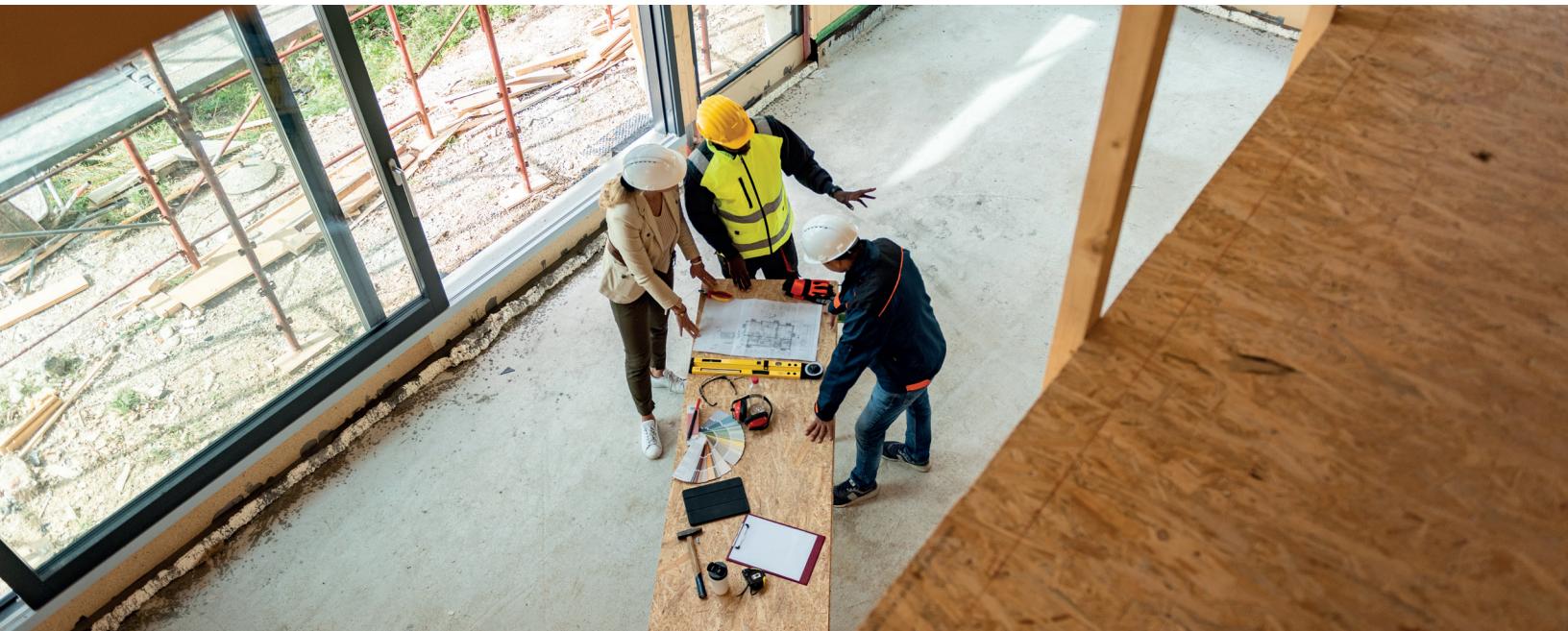


* Taux préférentiel pour les membres ACQ. Prix sujets à changement sans préavis. Peut varier selon l'évaluation de votre dossier.

Le cautionnement GCR offert par l'ACQ Résidentiel se distingue de l'accréditation fournie par GCR. Il s'agit d'un produit de cautionnement distinct qui vous est offert afin de vous permettre de respecter vos obligations en matière de garanties financières à fournir à la GCR.



**N'attendez pas votre renouvellement,
FAITES VOTRE DEMANDE DÈS AUJOURD'HUI!**



LÉGENDE



Bâtiment
d'envergure



Bâtiment assujetti
à la GCR



Sous-traitant
résidentiel



Travaux
de rénovation

GARANTIE D'ACOMPTESES EXCÉDENTAIRES



Augmenter le montant d'acomptes perçu pour vos unités en vente. Protégez vos acheteurs sur les montants supérieurs à 50 000 \$ sans contrevenir au règlement grâce à notre garantie d'acomptes excédentaires.

SERVICE DE LIVRAISON D'UNITÉS • EXPÉRIENCE VIP



Pour une expérience rassurante et personnalisée aux acheteurs. Nos professionnels procèdent à des inspections de qualité, veillent au bon déroulement de la réception des unités et remplissent l'attestation de parachèvement (document obligatoire à la transaction de vente).

Limite les risques de réclamation après la livraison et maximise l'expérience des clients acheteurs.

Avantage membre

- **Nous payons les frais de votre prochaine année d'adhésion**
sur toute facture de plus de 25 000 \$



CONSEILS TECHNIQUES



Les entrepreneurs ont accès à un conseiller technique spécialisé en construction résidentielle et IC/I qui répond à leurs questions visant les constructions neuves et la rénovation relativement à la réglementation, les techniques de construction ou encore la science du bâtiment.

Avantage membre

- **Gratuit** pour les membres ACQ



SERVICE D'INSPECTIONS ET EXPERTISES



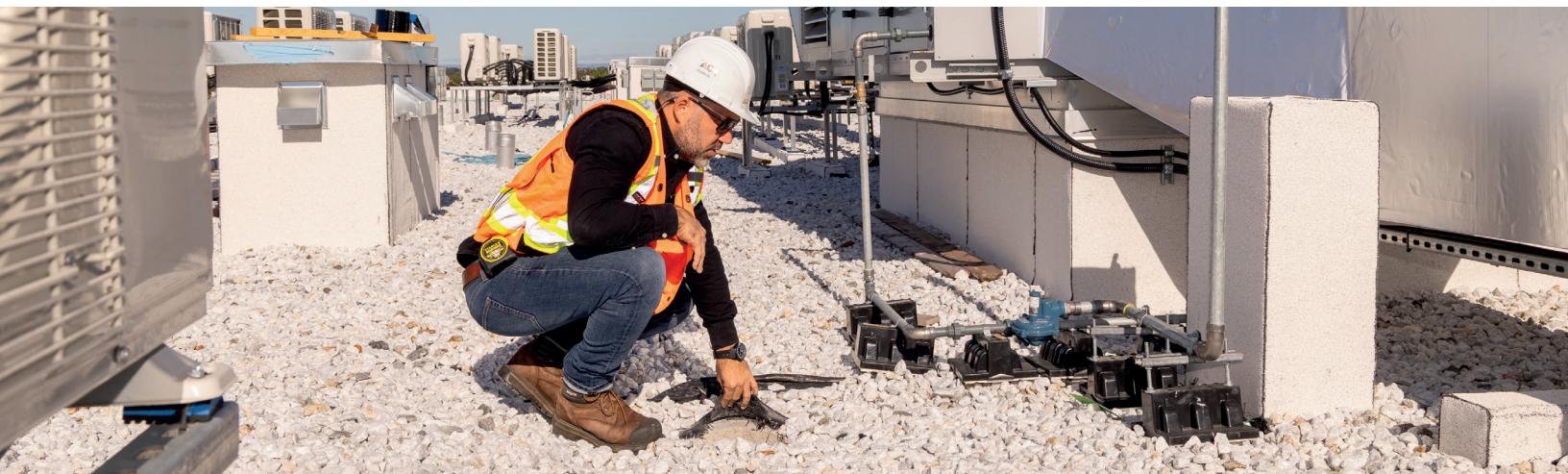
Nos experts se déplacent sur les chantiers à l'aide d'instruments de pointe pour effectuer des inspections de qualité, pour solutionner des problématiques observées ou pour procéder à des vérifications techniques qui permettent d'obtenir une qualité de construction optimale.

Avantage membre

- **Rabais de 200\$*** sur les inspections en chantier, expertises et accompagnement
- **Rabais sur un achat** de bloc d'heures
- **Rabais additionnel** sur le temps supplémentaire



** Rabais sujet à changement sans préavis.*



CONCILIATION ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT (APRÈS-VENTE)



Un accompagnement à tous les niveaux grâce à une équipe d'experts multidisciplinaire. Nous assistons et conseillons les entrepreneurs lors d'une médiation, d'une conciliation, d'une négociation ou d'un arbitrage et lors de toute négociation auprès des fournisseurs, fabricants et sous-traitants, même auprès de la RBQ. Un service avantageux pour les entrepreneurs qui souhaitent conserver des relations d'affaires justes et durables.



LÉGENDE



Bâtiment
d'envergure



Bâtiment assujetti
à la GCR



Sous-traitant
résidentiel



Travaux
de rénovation

Une équipe d'experts pour tous vos besoins

DAVID MARTELLINO

Directeur général

514 354-8249, poste 2510 • martellinod@acq.org

ALEXANDRE RICHER

Directeur principal • Gouvernance et risques

514 354-8249, poste 2554 • richera@acq.org

TILDA CARBONE

Directrice • Marketing

514 354-8249, poste 2568 • carbonet@acq.org

ALEXANDRE SARRAZIN

Directeur • Inspections et services techniques

514 354-8249, poste 2506 • sarrazina@acq.org

NISHANT SHARMA

Directeur • Développement des affaires

Garantie Qualité Condo, Garantie Qualité Multilogements,
Garantie des acomptes et Service de livraison d'unités -
Expérience VIP

514 354-8249, poste 2562 • sharman@acq.org

MÉLISSA CHARETTE

Directrice • Développement des affaires

Garantie Qualité Rénovation

514 354-8249, poste 2536 • charettem@acq.org

SUZIE BRETON

Directrice • Ventes et développement
des affaires

Protection vices cachés résidentiel + commercial •
Garantie Intégril-T en collaboration avec RE/MAX Québec
1 844 787-3450 • bretons@acq.org • info@integri-t.ca

LUC TURENNE

Chef de service • Gestion des risques

Cautionnement GCR

514 354-8249, poste 2540 • turennel@acq.org

PAUL DEMERS

Conseiller technique

418 687-1992, poste 3503 • demersp@acq.org

1 800 956-7526

acqresidentiel.ca/entrepreneur



La paix d'esprit
fait partie des plans.



ACQ
RÉSIDENTIEL